

L'emploi en ruptures

sous la direction de Bernard Gomel, Dominique Méda, Evelyne Serverin



Dans la longue histoire du contrat de travail, et plus encore avec la crise économique actuelle, le régime de la rupture du contrat de travail occupe une place centrale. Il est au coeur des conflits d'intérêt entre employeurs et salariés et reste l'objet de multiples interventions étatiques, conventionnelles, nationales et internationales. Par l'ordonnance du 5 février 1982, le contrat à durée indéterminée (CDI) devient le contrat de droit commun. Depuis, les réformes des régimes de rupture du contrat de travail se sont multipliées : création de contrats spéciaux par leur régime de rupture, modifications du régime de rupture du CDI, invention du contrat nouvelles embauches, création du CDD à objet défini et l'élargissement du portage salarial...

A travers les contributions croisées de sociologues, de juristes et d'économistes, cet ouvrage se propose d'analyser les changements législatifs et les transformations de l'emploi en regardant les évolutions d'ensemble des motifs de rupture du contrat de travail. Il présente d'abord les modalités de rupture de la relation de travail puis les diverses voies utilisées pour supprimer, alléger ou contourner la protection des travailleurs. Il s'intéresse ensuite à la dimension judiciaire de la rupture du contrat de travail et borde enfin la revendication d'une rupture sans contrôle et sans juge.

L'emploi en ruptures. Co-édition Presses Universitaires de Paris Ouest – Centre d'Études de l'Emploi et Dalloz. **35 €**

L'ouvrage est disponible pour recension en service de presse sur simple demande par email :
servicepresse@dalloz.fr ou chantal.duraysoundron@cee-recherche.fr

Contacts presse :

Centre d'Études de l'Emploi - Chantal Duray-Soundron - Tél : 01 45 92 68 12 - chantal.duray-soundron@cee-recherche.fr
Dalloz - Dounia Kamil - Tél : 01 40 64 54 22 - d.kamil@dalloz.fr